



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 12.04.2022

PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL** **du VENDREDI 22 AVRIL 2022**

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Le VENDREDI 22 avril 2022 à 20h00, en application des art L.2121-10 et L.2122-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en Mairie de Littenheim, le conseil municipal légalement convoqué.

Présents : SONNENMOSER Bernard, Maire - Laurent BURCKEL, 1er adjoint, KAPP Florence, 2ème adjointe - GANTZER Nicolas (arrivé à 20h20) - GERBER Aurore - GUTH Martin - LUTZ Guillaume (arrivé à 20h15) - REINHART Baptiste - ROBERT Sylvie - SCHWINN Jean-Philippe - WEINSANDO Fabien

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 25.02.2022 : Approbation à l'unanimité
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : MME KAPP Florence

2022/14 – EGLISE : REMPLACEMENT DES BATTANTS DEFECTUEUX

Lors du dernier Conseil Municipal du 25.02.2022, Mr le Maire avait présenté le devis de la société Bodet de Schiltigheim d'un montant de 2 934€ TTC pour le remplacement des battants des cloches 1 et 2 et attendait encore un devis de la société Voegele. Mr le Maire présente le devis de l'entreprise Voegele d'un montant de 2 596.80€ TTC. Il y a lieu de choisir entre les deux devis.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CHOISI le devis de l'entreprise VOEGELE**
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2022/15 – EGLISE : ALARME INCENDIE

La mise aux normes de l'église avait été votée lors du conseil municipal du 16 décembre 2021. Suite aux discussions à propos du devis actualisé d'un montant de 3 226.20€ TTC renvoyé par la société Rémond de Wingersheim en début d'année, Mr le Maire avait contacté la société pour comprendre la différence de prix avec le devis initial. Celle-ci provient d'un oubli de la part du technicien d'inclure dans le devis l'installation de deux sirènes et la liaison filaire entre ces sirènes et la centrale.

Après avoir entendu les explications du maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à engager la dépense.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 12.04.2022

PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL** du VENDREDI 22 AVRIL 2022

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

2022/16 – DON UKRAINE A REVERSER A LA PROTECTION CIVILE

Après les différents appels aux dons pour l'Ukraine et à la suite de la réunion de l'association des maires du canton de Saverne, il a été convenu que chaque commune verse 1€ par habitant et que les fonds soient confiés à la Protection Civile organisme préconisé par l'AMF (Amicale des maires de France.)

La Protection Civile de Saverne avait organisé les collectes de vêtements, vivres, produits de première nécessité ainsi que des médicaments et leur transport à destination de l'Ukraine, via la Pologne.

Ainsi compte tenu du nombre d'habitants qui est de 291 habitants (selon le recensement en 2018), la commune de Littenheim versera la somme de 291€.

Mr le Maire propose d'arrondir la somme à 300€.

Après avoir entendu les explications du maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, avec sept votes POUR et quatre ABSTENTIONS :

- **DECIDE** de verser un don à l'organisme Protection Civile pour un montant de 300€.

2022/17 – SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Mr le Maire invite le Conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2022.

Pour rappel, voici le tableau récapitulatif des sommes versées en 2021.

SUBVENTIONS 2021

Association	Montant accordé
AMIS DU MEMORIAL ALSACE MOSELLE	30 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	50 €
ARAHM	100 €
CROIX ROUGE	35 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LITTENHEIM	150 €
CHORALE LITTENHEIM	100 €
ASCL LITTENHEIM	700 €

Après discussion, le Conseil Municipal, **décide à l'unanimité** de verser les subventions suivantes :

Association	Montant accordé
AMIS DU MEMORIAL ALSACE MOSELLE	30 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	50 €
ARAHM	100 €
CROIX ROUGE	35 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LITTENHEIM	100 €
CHORALE LITTENHEIM	100 €
ASCL LITTENHEIM	200 €
LITT EVENEMENT	200 €
AMICALE DES POMPIERS	200 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE	100 €



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 12.04.2022

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 22 AVRIL 2022

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11

DIVERS :

- **Attribution d'un numéro pour la maison de Baptiste Reinhart**
L'immeuble voisin de la rue de Lupstein porte le n°4b.
A l'origine, l'immeuble de M. Paul Reinhart (anciennement une grange) avait le n°4.
Au fil du temps son adresse postale est devenue le 4 rue Principale.
De ce fait Mr le Maire propose d'attribuer le n°4 de la rue de Lupstein.
Le Conseil Municipal est d'accord avec cette proposition.
- **Entretien Espaces Verts**
Après la reconduction pour 2022 du contrat avec la société Frintz d'un montant de 5 114.46€ TTC auquel s'est rajouté le coût de l'engazonnement d'une parcelle en face de la chapelle du bas du village d'un montant de 774€ TTC, il a été convenu de rechercher de nouveaux prestataires moins-disant pour la saison prochaine.
Ainsi des devis seront demandés à la société des Espaces Verts Loïc Weil et à l'entreprise de paysagiste Serge Grindel deux sises à Dettwiller.
- **Fleurs ERNST**
La maison Ernst nous a communiqué son offre de prix pour 2022.
La commune passera sa commande et permettra aux particuliers de faire leurs commandes propres par l'intermédiaire de l'ASCL.
- **Terrain de jeux**
Le terrain de jeux pour les enfants a été mis en fonction le samedi 16.04.2022 après lavage des éléments de jeux et tonte du terrain.
Il est prévu l'achat et la mise en place d'un portillon sur le sentier menant au centre du village.
Virginie Hubsch se charge de la fixation des bâches sur le côté de sa propriété contiguë au parc de jeux.
Prévoir achat :
 - Panneau « Interdit au chien »
 - Banc
 - Portillon
- **Fermage Guillaume Lutz**
Après modification du bail concernant la parcelle de Guillaume Lutz attenant au parc des jeux, il s'est avéré que l'intéressé a payé indûment pour 3 ares de terrain qu'il n'exploitait pas car faisant partie du terrain de football.
Ainsi pour la période allant de 2005 à 2021, une somme de 74.09€ lui sera déduite de son fermage.
- **Dossier Nid de cigogne**
Le cabinet d'avocats Soler-Couteaux a transmis à la commune la copie de sa requête adressée au Tribunal Administratif de Strasbourg.
- **Dossier du Waldstueck**
Maître Hornecker avocat de la commune a indiqué que le dossier suit son cours et a été transmis à la justice en vue de la désignation d'un expert.



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 12.04.2022

PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL** du VENDREDI 2^e AVRIL 2022

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11

- **Permis de construire et DP**
Afin d'assurer le respect de l'affichage obligatoire en matière de travaux, il est convenu de remettre une notice d'information sur ce sujet à chaque bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme.
- **Fête du Jumelage avec Niederrotterbach le 3 juillet 2022**
Discussion sur l'organisation de la journée.

Une communication sera faite à l'ensemble des habitants.

Le Maire,
Bernard SONNENMOSER

Suivent les signatures du maire et du secrétaire de séance
Le Secrétaire de séance,
Florence KAPP

Suivent les signatures des autres conseillers municipaux :

BURCKEL Laurent

GANTZER Nicolas

GERBER Aurore

GUTH Martin

LUTZ Guillaume

REINHART Baptiste

ROBERT Sylvie

SCHWINN Jean-Philippe

WEINSANDO Fabien